

6e Enfin, qu'on fera rentrer les vieilles dettes de l'église pour faire finir cette bâtisse imparfaite et qui a déjà besoin de réparations.

Ces règlements sont signés par Zacharie Nadeau, Jean LeBlanc, Pierre LeBlanc et Claude Landry, tous marguilliers.

Les absences prolongées du premier missionnaire, M. Bourg, qui avait plus de 400 lieues de mission, avaient naturellement été la cause qu'il s'était introduit bien des abus dans la paroisse. Il n'est pas surprenant que M. Desjardins, qui était un homme d'ordre et d'action, ait pris de suite des mesures énergiques et efficaces pour les réprimer ; la nouvelle paroisse, bien qu'ayant une existence de plus de vingt ans, n'en était pas moins à ses débuts et avait besoin d'un guide sage et éclairé pour se constituer sur des bases plus solides et plus durables.

Après avoir réglé et mis en ordre la discipline intérieure de l'église et les affaires de la fabrique, M. Desjardins songea sérieusement à poursuivre les réparations urgentes de l'église et du presbytère, construits par M. Bourg. Ce dernier avait légué généreusement tous ses droits de propriété sur les terres qui lui appartenaient, en faveur de la fabrique.

M. Desjardins fit donc appel à ses nouveaux paroissiens pour subvenir aux frais des réparations à faire, et à cet effet, régla que chaque habitant devait apporter 10 planches de 10 pieds, au printemps de l'année 1796, »

Durant l'été 1796, M. Desjardins fit la visite de ses missions et en fit un rapport à Mgr Plessis, alors curé de Québec, avec lequel il tenait une correspondance amicale et suivie. Mr Plessis s'intéressait beaucoup aux missions de la Gaspésie et de la Baie des Chaleurs.

M. Desjardins écrivait de Percé, le 3 septembre 1791 ; « J'arrive du bout du monde, au moins du terme de ma mission, de la Rivière-au-Renard. J'ai fait beaucoup de che-